



Les sujets “chauds” de la rentrée des fonctionnaires

Mode de calcul des retraites, gel du point d'indice, baisse de l'action sociale, journée de carence... Autant de sujets sensibles sur lesquels le gouvernement devra trancher dans les prochains mois. Bras de fer avec les syndicats à prévoir.

Retraites : pas touche au calcul !

Les agents publics suivront de très près la négociation sur les retraites qui s'étendra tout au long de l'automne. Alors que plusieurs syndicats de fonctionnaires participeront à une grande journée de mobilisation le 10 septembre, la réforme ne devrait pas impacter le mode de calcul des pensions. Certes, le rapport remis en juin par Yannick Moreau à Jean-Marc Ayrault préconisait un calcul basé sur “une durée de référence variant de trois à dix ans, compensée par l'intégration d'une partie des primes” jusqu'ici non prises en compte. Mais la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a affirmé à la CFTC, le 22 juillet, que “le gouvernement ne devrait pas porter atteinte au calcul sur les six derniers mois ni fusionner les régimes privés et publics”.

C'est du moins ce que rapporte la Confédération dans un communiqué. La CFTC observe : “Supprimer le calcul sur six mois n'est pas possible dans l'immédiat tant que les régimes indemnitaires sont aussi inégaux qu'ils le sont aujourd'hui.” Les organisations syndicales se sont donné rendez-vous le 29 août pour évoquer d'éventuelles actions communes sur le sujet.

L'action sociale rabotée. Programmées à l'agenda social du printemps, les discussions sur l'action sociale ont été reportées à la rentrée. Les

syndicats sont sur le qui-vive alors que le ministère de la Fonction publique leur a annoncé, fin juin, son intention de réduire les crédits alloués à l'action sociale interministérielle de l'État. On parle d'une baisse de 20 millions d'euros sur un budget de quelque 140 millions. L'aide à l'installation des agents et les chèques emploi service universels (Cesu) pour la garde d'enfants seraient visés. Le gouvernement va-t-il confirmer cette orientation dans le projet de loi de finances 2014 ? [Lire notre article “Le gouvernement cible certains avantages des fonctionnaires”]

Le point d'indice toujours gelé.

Annoncé par Marylise Lebranchu en juin, le gel du point d'indice en 2014 devrait être confirmé dans le projet de loi de finances. Une solution efficace pour contenir l'augmentation de la masse salariale de l'État, juge la Cour des comptes, qui préconise un gel jusqu'en 2015. Évidemment, les syndicats ne sont pas d'accord et ils continueront de le faire savoir à la rentrée. Une journée de mobilisation est programmée “au plus tard début octobre” par la CGT, FO, FSU, Solidaires, la CFTC et la CGC. “Le pouvoir d'achat des fonctionnaires est sacrifié !” tonnent-ils.

“C'est une politique salariale lamentable, s'agace Vincent Hacquin, pa-

tron de la CFE-CGC Fonction publique, qui conduit à une perte d'attractivité de notre secteur public.” Alors que le gouvernement s'apprête à faire un geste pour la seule catégorie C en janvier 2014, la CFE-CGC s'inquiète d'une “compression” des rémunérations des fonctionnaires. Le sujet risque fort de virer au bras de fer entre gouvernement et syndicats. [Lire notre article “La Cour des comptes juge nécessaire le gel du point d'indice jusqu'en 2015”]

La suppression du jour de carence au Parlement.

Instaurée en janvier 2012 par le gouvernement Fillon, la journée de carence des fonctionnaires devrait être supprimée à partir du 1er janvier 2014. C'est ce qu'a promis Marylise Lebranchu, répondant à une demande forte des organisations. Un engagement qui doit désormais se traduire par une disposition législative dans le prochain projet de loi de finances. Députés et sénateurs de l'opposition devraient se saisir de cette tribune pour dénoncer le “deux poids, deux mesures” du gouvernement alors que trois journées de carence sont imposées aux salariés du privé en cas d'arrêt maladie. Difficile pourtant d'imaginer que le gouvernement fera machine arrière. Les syndicats y veilleront...